



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
20 juillet 2011
Français
Original: anglais

Conférence des Parties

Dixième session

Changwon (République de Corée), 10-21 octobre 2011

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

Programme et budget

Résultats financiers des fonds d'affectation spéciale de la Convention

Rapport sur l'exécution du programme de travail biennal chiffré du Mécanisme mondial (2010-2011)

Résumé

Conformément aux décisions 3/COP.8, 6/COP.9, 11/COP.9 et 13/COP.9, le présent rapport expose les contributions du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à l'application du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie) pendant l'exercice biennal 2010-2011. Le rapport récapitule les principales réalisations du Mécanisme mondial et les produits obtenus en faisant appel au nouveau cadre de gestion axée sur les résultats que la Conférence des Parties a adopté sous le nom de Stratégie.

L'exécution du programme concernait principalement l'objectif opérationnel 5 de la Stratégie, intitulé «Financement et transfert de technologie». Le Mécanisme mondial a apporté un soutien aux pays parties pour l'élaboration et la mise en place de cadres d'investissement intégrés et de stratégies de financement intégrées pour une gestion durable des terres (GDT), a œuvré avec les pays développés parties et les institutions internationales de financement pour faciliter le financement de la GDT et aidé les parties prenantes à la Convention à recenser, évaluer et mobiliser des sources de financement novatrices, et à promouvoir le transfert de technologie.

En outre, le Mécanisme mondial a réalisé des activités de financement en rapport essentiellement avec les objectifs opérationnels 1 et 2 de la Stratégie, intitulés «Plaidoyer, sensibilisation et éducation» et «Cadre d'action», respectivement. Les domaines dans lesquels il s'est engagé comprenaient le soutien apporté aux organisations de la société civile pour qu'elles contribuent aux processus liés aux stratégies de financement intégrées et aux cadres d'investissement intégrés, l'exécution de programmes d'action nationaux (PAN) au titre de la Convention, l'intégration de la GDT dans l'élaboration des politiques nationales et l'alignement des PAN. Les priorités du Mécanisme mondial pour 2010-2011 transparaissent également dans les dépenses budgétaires, dont la plus grande partie est consacrée à la réalisation de l'objectif opérationnel 5 ainsi qu'aux activités en Afrique.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1	3
II. Cadre de gestion axée sur les résultats du Mécanisme mondial: mise en œuvre et enseignements.....	2–8	3
III. Réalisations du Mécanisme mondial.....	9–38	5
A. Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie.....	10–29	5
B. Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation.....	30–33	16
C. Objectif opérationnel 2: cadre d'action.....	34–38	19
IV. Direction exécutive et gestion.....	39–46	22
V. Dépenses budgétaires.....	47–57	26
A. Introduction.....	48–48	26
B. Description.....	49–57	27
VI. Conclusions et recommandations.....	58–60	30

I. Introduction

1. Conformément aux décisions 3/COP.8, 6/COP.9, 11/COP.9 et 13/COP.9, le présent rapport expose les contributions du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies contre la désertification à l'application du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie) pendant l'exercice biennal 2010-2011. Établi en juin 2011, il porte pour l'essentiel sur les activités menées et résultats obtenus entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mai 2011. Les informations budgétaires se rapportent à la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2011. Le rapport est établi sur la base du programme de travail du Mécanisme mondial pour 2010-2011, adopté par la Conférence des Parties, qui figure dans l'annexe III de la décision 1/COP.9; le modèle de programme de travail, reproduit dans l'annexe III de la décision 9/COP.9, a été établi en fonction du cadre logique de la gestion axée sur les résultats, à savoir les objectifs stratégiques et opérationnels de la Stratégie.

II. Cadre de gestion axée sur les résultats du Mécanisme mondial: mise en œuvre et enseignements

2. Le programme et le budget du Mécanisme mondial pour l'exercice biennal 2010-2011 ont été les premiers à être établis et appliqués après l'adoption des principes de la gestion axée sur les résultats par les instances de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

3. Conformément à la Stratégie, qui fait du Mécanisme mondial le principal organe chargé de contribuer à la réalisation de l'objectif opérationnel 5 et lui confère un rôle d'appui pour la réalisation des objectifs opérationnels 1 et 2, le Mécanisme mondial a retenu 23 réalisations escomptées et indicateurs de résultat correspondants comme étant les priorités thématiques pour l'exercice biennal 2010-2011 auxquelles il doit satisfaire conjointement avec d'autres parties prenantes à la Convention, y compris les pays parties développés et en développement, les institutions financières internationales et les organisations de la société civile. En outre, 64 produits ont été définis comme étant les principaux résultats attendus des programmes régionaux et stratégiques du Mécanisme mondial, ainsi que de la «Direction exécutive et gestion»¹. Pour obtenir ces produits, tous les programmes ont défini des ensembles d'activités chiffrées.

4. Conformément au plan de travail adopté, un système de suivi-évaluation fondé sur la gestion axée sur les résultats a été mis en place afin de suivre: 1) la réalisation d'ensembles d'activités; 2) l'obtention des produits; 3) la détermination des indicateurs de résultat; et 4) les dépenses budgétaires par produit, emplacement géographique et objet de dépense.

5. Après dix-sept mois d'exécution des programmes sur la base du nouveau système de gestion axée sur les résultats, il est possible de tirer des enseignements préliminaires, en déterminant les principaux problèmes et avantages liés au nouveau système de planification.

¹ Programmes régionaux du Mécanisme mondial: Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, Centre de liaison pour les pays d'Europe centrale et orientale; Programmes stratégiques du Mécanisme mondial: financement de la lutte contre les changements climatiques, instruments économiques et financiers, financement de l'exploitation forestière, accès aux marchés et échanges, analyse des politiques et investissements, coopération Sud-Sud; Direction exécutive et gestion: perfectionnement du personnel, budget, communication, haute direction.

6. Grâce au système de gestion axée sur les résultats, le Mécanisme mondial a bénéficié des retombées ci-après, qui ont contribué à rendre efficaces l'exécution du programme et la fourniture de produits:

a) Les activités prévues au titre de l'exécution du programme et du système de suivi-évaluation sont ciblées avec précision sur les réalisations escomptées, ce qui a permis de fournir des produits et d'établir les priorités avec plus d'efficacité;

b) La budgétisation axée sur les résultats a permis aux responsables de la gestion du Mécanisme mondial d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les dépenses budgétaires par produit, objectif opérationnel, région et objet de dépense, ce qui a facilité la prise de décisions en connaissance de cause pour superviser les programmes du Mécanisme mondial;

c) Le cadre de gestion axée sur les résultats a renforcé les liens entre l'orientation stratégique et l'exécution du programme, et a amélioré les modalités opérationnelles du Mécanisme mondial, c'est-à-dire les modalités de participation des pays ainsi que la Stratégie unifiée et l'approche plus volontariste; et

d) L'étroite coopération entre les membres de l'Équipe spéciale chargée de la gestion axée sur les résultats et leurs collègues du secrétariat a assuré un échange constant de données d'expérience et la détermination de méthodes appropriées pour résoudre les problèmes.

7. Malgré les diverses retombées bénéfiques mentionnées plus haut, plusieurs problèmes ont été recensés et examinés au cours du processus de gestion et budgétisation axées sur les résultats:

a) La mise en place d'un système efficace de suivi-évaluation fondé sur la gestion axée sur les résultats nécessitait des ressources humaines considérables. L'un des grands problèmes consistait à créer des synergies entre les divers instruments utilisés pour suivre les indicateurs de résultat/produit et les dépenses budgétaires sans provoquer de chevauchements d'activité ni la présentation de rapports inutiles;

b) La mise en œuvre du plan de travail fondé sur la gestion axée sur les résultats a fait apparaître l'existence de superpositions partielles au niveau de certains indicateurs de résultat qui étaient de ce fait difficiles à suivre (par exemple 5.2.01/2.1.01, 5.1.01/1.2.01, 5.4.02/2.5.01). Ces indicateurs ont été reformulés ou regroupés pour le prochain exercice biennal afin que les informations communiquées soient cohérentes;

c) Il a été difficile de rassembler et mesurer les données concernant certains indicateurs de résultat en raison de l'absence de données, des difficultés à les attribuer et d'autres facteurs (par exemple 5.2.03, 5.3.02, 5.3.03);

d) Un grand nombre de réalisations escomptées, d'indicateurs de résultat et de produits a été conçu de façon à fournir des orientations claires pour l'exécution d'un programme stratégique. Dans la pratique, il n'a pas toujours été possible d'établir un lien entre une activité particulière et un indicateur unique étant donné que l'activité pouvait contribuer à plusieurs réalisations, ce qui rendait difficile la communication d'informations. C'est pourquoi, le nombre des réalisations escomptées et des produits a été réduit dans le plan de travail du Mécanisme mondial qui est proposé pour le prochain exercice biennal; et

e) Même si le système de gestion axée sur les résultats a pour but d'évaluer les résultats du Mécanisme mondial en fonction des indicateurs de résultat définis, il arrive souvent que les informations disponibles permettent uniquement de suivre et d'évaluer les produits. Une bonne évaluation de l'impact reste problématique mais, conformément à la

demande qui lui a été faite, le Mécanisme mondial est en train de mettre au point une méthode de mesure de l'impact².

8. En conclusion, l'application du nouveau système de gestion axée sur les résultats a été très bénéfique pour le Mécanisme mondial car elle a facilité la prestation des services demandés par la Conférence des Parties. Les problèmes ont été recensés et sont pris en compte dans le plan (2012-2015) et le programme (2012-2013) de travail révisés du Mécanisme mondial.

III. Réalisations du Mécanisme mondial

9. Les principales réalisations du Mécanisme mondial sont présentées à la lumière des réalisations escomptées et des indicateurs de résultat adoptés par la Conférence des Parties dans l'annexe III de sa décision 1/COP.9. L'exécution du programme a porté essentiellement sur les deux objectifs généraux ci-après, tels que définis dans le programme de travail du Mécanisme mondial pour 2010-2011:

a) Aider les pays parties à mettre en place des cadres d'investissement intégrés afin de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) et d'assurer la gestion durable des terres (GDT); et

b) Identifier les possibilités de financement en coopération et partenariat avec les institutions nationales et les organisations internationales, en particulier les financements novateurs, et en faciliter l'accès afin d'amplifier les financements consacrés à la GDT au niveau national.

A. Objectif opérationnel 5: financement et transfert de technologie

«Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour en accroître l'impact et l'efficacité.» (La Stratégie)

10. Ainsi que le prévoient la Stratégie et le mandat qui lui a été confié dans le paragraphe 4 de l'article 21 de la Convention, le Mécanisme mondial s'est employé avant tout pendant le dernier exercice biennal à faciliter les activités des pays parties à l'appui de cet objectif opérationnel en contribuant à une meilleure affectation et coordination des ressources financières destinées à la GDT grâce à l'élaboration et l'application de stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés pour la GDT.

Catégorie de résultats 5.1

«Les pays parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions.» (La Stratégie)

11. L'appui technique et financier apporté aux pays parties pour élaborer et appliquer des stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés pour la GDT a été l'une des priorités du Mécanisme mondial pendant l'exercice biennal. Après avoir organisé plusieurs ateliers sous-régionaux consacrés à l'amélioration des capacités en matière de conception de stratégies de financement intégrées au cours du précédent

² Voir également le document ICCD/COP(10)/3 qui expose la méthode proposée pour mesurer les résultats et l'impact de l'action menée par le Mécanisme mondial. Cette méthode sera exposée dans son intégralité sous la forme d'un document de séance présenté à la dixième session de la Conférence des Parties pour que celle-ci en prenne connaissance et procède à son examen.

exercice biennal, auxquels 91 pays ont participé, le Mécanisme mondial a prêté son concours à l'organisation de quatre ateliers sous-régionaux (destinés aux pays des Caraïbes, d'Afrique centrale, d'Asie centrale et d'Europe centrale et orientale) et à celle de 15 ateliers nationaux consacrés à la conception de stratégies de financement intégrées au cours du présent exercice biennal dans le cadre du processus d'élaboration des stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés, lequel a débouché sur l'adoption et/ou la validation de 14 stratégies de financement intégrées et 12 cadres d'investissement intégrés par les pays parties au cours du dernier exercice biennal.

12. Les stratégies de financement intégrées permettent d'évaluer en profondeur le contexte financier dans lequel s'inscrit la GDT et précisent les actions prioritaires conduisant à la mobilisation de fonds supplémentaires. Les cadres d'investissement intégrés rassemblent les sources nationales et internationales de financement au profit de la GDT dans le pays et font apparaître les priorités tout comme les lacunes en matière de financement ainsi que les actions prioritaires pour la mobilisation des ressources. Par exemple, en Ouganda, le cadre d'investissement intégré a été validé en 2010 avec un objectif financier de 92 030 000 dollars des États-Unis sur dix ans. Les activités liées aux stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés sont mises en œuvre sous la direction du pays et bénéficient de l'adhésion et du soutien d'une multitude de parties prenantes, y compris des ministres, instituts de recherche, organisations de la société civile, acteurs du secteur privé et partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement. Le soutien apporté par le Mécanisme mondial s'inscrit souvent dans des initiatives multipartites telles que TerrAfrica (dans le cas de l'Ouganda, du Mali et du Niger), l'Initiative des pays d'Asie centrale en faveur de la gestion des terres (CACILM) ou le projet «Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement» placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

13. Faisant suite à la demande formulée par la Conférence des Parties à sa neuvième session, une enquête auprès des utilisateurs concernant l'élaboration et l'application des stratégies de financement intégrées, à la fois aux niveaux sous-régional et national, a démarré le 9 mai 2011. Au 31 mai, les résultats préliminaires obtenus auprès d'une soixantaine de personnes interrogées montrent que la plupart des parties prenantes qui ont participé à des activités liées à une stratégie de financement intégrée conçue par le Mécanisme mondial a une bonne opinion de la démarche utilisée et de l'application d'une telle stratégie³. Plus des deux tiers des personnes interrogées ont estimé que le soutien reçu par le Mécanisme mondial dans le cadre du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) et de la Conférence des Parties était «supérieur à la moyenne» ou «important», et plus de 66 % de ces personnes confirment que l'appui apporté par le Mécanisme mondial à la formulation d'une stratégie de financement intégrée a été à l'origine d'une augmentation des ressources financières au profit de la gestion durable des terres.

³ Les résultats complets de cette enquête seront communiqués dans un document de séance aux dixièmes sessions du CRIC et de la Conférence des Parties.

Tableau 1
Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec la catégorie de résultats 5.1

<p><i>Résultat 5.1:</i> <i>Les pays parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à lever des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions.</i></p>	<p><i>Hypothèses:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Élaboration de cadres d'investissement intégrés pour la GDT sous la direction du pays.</i> • <i>Les pays parties touchés font de l'investissement dans la GDT une priorité dans leur cadre national de planification.</i> • <i>Des partenaires bilatéraux et multilatéraux sont associés à l'élaboration de cadres d'investissement pour la GDT.</i> 	
<p><i>Réalisations escomptées</i></p>	<p><i>Indicateurs de résultat</i></p>	<p><i>Données sur les résultats</i></p>
<p>5.1.01 Les plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GDT remplissent leur rôle avec l'appui du Mécanisme mondial.</p>	<p>Nombre de plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GTD remplissant leur rôle avec l'appui du Mécanisme mondial.</p>	<p>Le Mécanisme mondial a apporté son appui à 27 plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GTD dans toutes les régions, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), l'initiative TerrAfrica, l'initiative CACILM, MERCOSUR et la Plate-forme d'Amérique centrale pour la promotion des investissements dans la GDT (PIMAST). Cet appui a conduit à une plus grande prise en compte de la GDT et a fourni des points d'entrée importants pour la mobilisation de ressources au profit de la GDT, le but étant d'accroître les financements par le biais de ces plates-formes pour la mise en œuvre de la Convention.</p>
<p>5.1.02 Les pays parties touchés adoptent des stratégies de financement intégrées au profit de la GDT.</p>	<p>Nombre de stratégies de financement intégrées conçues par le Mécanisme mondial^a qui sont adoptées par les pays parties touchés.</p>	<p>Le Mécanisme mondial a apporté son appui pour l'élaboration de stratégies de financement intégrées dans une cinquantaine de pays. Dans 14 pays (6 en Afrique et 8 en Amérique latine), ces stratégies ont été finalisées et validées/adoptées au cours de la période de présentation des rapports et il est prévu de les appliquer.</p>
	<p>Degré de satisfaction des pays parties à l'égard de l'appui fourni par le Mécanisme mondial (enquête).</p>	<p>Les résultats préliminaires de l'enquête auprès des utilisateurs montrent que l'appui apporté par le Mécanisme mondial à la formulation des stratégies de financement intégrées a été à l'origine d'une augmentation de l'ensemble des ressources au profit de la GDT. Dans plus de 90 % des réponses, la stratégie de financement intégrée est un «moyen de mieux connaître les sources disponibles et potentielles de financement», qui est qualifié de «supérieur à la moyenne» ou de «bon». Plus de 66 % des personnes interrogées ont elles aussi qualifié la stratégie de financement intégrée de moyen «bon» ou «supérieur à la moyenne» pour</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
		identifier des options novatrices en matière de financement, y compris les mécanismes financiers fondés sur des incitations ou sur le marché et la microfinance.
5.1.03 Les pays parties touchés mettent en œuvre des stratégies de financement intégrées en faveur de la GDT.	Nombre de pays parties touchés mettant en œuvre des stratégies de financement intégrées, conçues par le Mécanisme mondial, en faveur de la GDT.	Après avoir élaboré des stratégies de financement intégrées, 7 pays (3 en Afrique, 2 en Amérique latine et 2 dans la région Asie-Pacifique) ont commencé à les appliquer au cours de la période de présentation des rapports. De nombreux autres pays ont déjà déterminé des activités prioritaires liées à la mobilisation des ressources et ont bénéficié de l'appui du Mécanisme mondial pendant le processus d'élaboration des stratégies de financement intégrées.
	Degré de satisfaction des pays parties à l'égard de l'appui fourni par le Mécanisme mondial (enquête).	<i>Voir la réalisation escomptée 5.1.02.</i>
5.1.04 Des cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT, soutenus par le Mécanisme mondial, sont mis au point et approuvés par les pays parties touchés.	Nombre de cadres d'investissement intégrés en faveur de la GDT, conçus par le Mécanisme mondial, qui sont approuvés par les pays parties touchés.	Le Mécanisme mondial a fourni un appui à une trentaine de pays pour l'élaboration de cadres d'investissement intégrés. Dans 12 pays (8 en Afrique, 2 en Amérique latine et 2 dans la région Asie-Pacifique), ces cadres ont été finalisés et validés/adoptés au cours de la période de présentation des rapports.

^a L'appui apporté par le Mécanisme mondial s'inscrit souvent dans le cadre de partenariats multipartites tels que TerrAfrica ou CACILM.

Catégorie de résultats 5.2

«Les pays développés parties fournissent des ressources financières importantes, adéquates, prévisibles et en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse.» (La Stratégie)

14. Une multitude de pays développés parties a fourni un appui non négligeable aux processus liés aux stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés par le biais de mécanismes d'aide bilatérale et multilatérale. Les divers cadres d'investissement intégrés montrent que les pays développés parties se sont engagés dans des activités concernant la GDT au niveau des pays, en indiquant les priorités tout comme les lacunes en matière de financement.

15. Le Mécanisme mondial s'est associé avec les pays développés parties à tous les niveaux – mondial, régional, sous-régional et national – afin d'améliorer encore la bonne utilisation des sources de financement en faveur de la GDT ou d'en mobiliser de nouvelles. Les opérations du Mécanisme mondial ont été cofinancées par le biais de contributions volontaires (voir chap. V) qui ont soutenu les activités du Mécanisme mondial dans des domaines tels que le renforcement des capacités liées aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement, à la prise en compte de la Convention, à la mobilisation de fonds pour la lutte contre les changements climatiques au profit de la GDT ainsi qu'à la conception et l'application de stratégies de financement intégrées en faveur de la GDT. En outre, ces fonds ont catalysé une multitude d'options de cofinancement pour les investissements, surtout au niveau des pays, fournis par des partenaires du développement tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FEM, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale), l'initiative TerrAfrica et le PNUD ainsi que par des pays en développement parties dans le cadre des activités bénéficiant d'un appui et des programmes de pays du Mécanisme mondial.

Tableau 2

Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec la catégorie de résultats 5.2

<p><i>Résultat 5.2:</i> Les pays parties développés fournissent des ressources financières importantes, adéquates et prévisibles et en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse.</p>	<p><i>Hypothèses:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La conjoncture économique et politique ne fait pas obstacle à la réalisation des objectifs prioritaires fixés par les pays parties développés. • Les stratégies d'investissement intégrées au profit de la gestion durable des terres sont élaborées sous la direction des pays en développement.
---	--

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
<p>5.2.01 Meilleure perception et connaissance des avantages économiques des investissements dans la GDT en vue de la réalisation des objectifs de développement.</p>	<p>Nombre de pays parties développés ayant recours aux méthodes et aux documents de référence du Mécanisme mondial pour évaluer les investissements dans la GDT.</p>	<p><i>La réalisation escomptée a été fusionnée avec celle faisant l'objet de la rubrique 2.1.01.</i></p>
<p>5.2.02 Les pays développés financent de plus en plus l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de financement intégrées au profit de la GDT, dans le cadre de leur coopération bilatérale avec les pays concernés.</p>	<p>Nombre de programmes d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de financement intégrées au profit de la GDT appuyés par le Mécanisme mondial et financés directement par les</p>	<p>L'appui apporté par le Mécanisme mondial pour l'élaboration et l'application de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement intégrés au cours de l'exercice biennal a été principalement financé par des contributions volontaires du Danemark, de la Commission européenne, de la Finlande, du Fonds international de développement agricole (FIDA), de la Norvège, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de l'Espagne. Grâce à cet appui, le Mécanisme mondial a été</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
	partenaires de développement.	en mesure de mener à bien 24 programmes d'appui aux pays ainsi qu'une multitude d'accords de coopération au niveau international.
5.2.03 Les pays développés financent de plus en plus les cadres d'investissement intégrés au profit de la GDT.	Accroissement en pourcentage de l'effort de financement des pays développés en faveur de l'appui aux cadres d'investissement intégrés au profit de la GDT, promu par le Mécanisme mondial, selon les données du Moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD).	Le Mécanisme mondial utilise les données communiquées par les pays parties développés en 2010 par le biais du Système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (PRAIS) comme point de départ pour constituer une base de référence pour l'exercice biennal 2008-2009, laquelle servira à mesurer les progrès au cours des prochains exercices biennaux. La base de référence est constituée en associant les données fournies par ce système et celles fournies par le Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres sources officielles.

Catégorie de résultats 5.3

«Les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs des institutions compétentes.» (La Stratégie)

16. Les institutions financières internationales jouent un rôle de premier plan en militant en faveur de la GDT. Le Mécanisme mondial a non seulement renforcé leur participation à la GDT par le biais de plates-formes régionales et sous-régionales et de forums internationaux (voir la réalisation escomptée 5.1.01), mais il appuie également une multitude d'initiatives liées à la GDT, en partenariat avec des institutions financières internationales telles que la Banque asiatique de développement (par exemple la CACILM), le FIDA (par exemple le soutien apporté à la République démocratique populaire lao et au Viet Nam) et la Banque mondiale (par exemple TerrAfrica).

17. En 2010, le Mécanisme mondial a établi un rapport récapitulatif sur l'examen des investissements de portefeuille de la Banque mondiale dans la GDT en Afrique subsaharienne – avant et après TerrAfrica. Le rapport indiquait que l'une des principales améliorations dans le contexte des activités de TerrAfrica était la création d'un environnement favorable pour que les pays intègrent la GDT dans leurs cadres de développement au niveau national.

18. Dans le cadre de sa coopération avec le FEM, le Mécanisme mondial a participé à la réunion du quarantième Conseil du FEM dans le but: a) d'aider à définir les questions qui présentent un intérêt au regard de la Convention; b) de déterminer des possibilités de combiner et de mobiliser davantage de fonds pour la mise en œuvre de la Convention par le biais de programmes et de démarches novatrices ainsi que d'autres activités habilitantes; c) de faciliter la constitution de partenariats stratégiques; et d) de débattre d'activités conjointes et complémentaires avec le secrétariat du FEM.

19. En outre, le Mécanisme mondial s'est employé de concert avec les secrétariats du FEM et de la Convention à mettre au point le Plan d'action commun dans le cadre de la Convention et du FEM. S'agissant de la programmation par pays, le Mécanisme mondial travaille, par exemple, avec les pays pour indiquer de manière stratégique les investissements de référence que pourrait effectuer le FEM dans le contexte des cadres d'investissement intégrés. Dans les pays dans lesquels le Mécanisme mondial est actif, il s'est efforcé tout spécialement de faciliter des réunions consultatives entre les centres de liaison de la Convention et ceux du FEM.

Tableau 3

Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec la catégorie de résultats 5.3

<p><i>Résultat 5.3:</i></p> <p><i>Les parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs des institutions compétentes.</i></p>	<p><i>Hypothèses:</i></p> <p><i>Les institutions financières, les mécanismes et les fonds internationaux accordent davantage d'importance aux questions relatives à la gestion durable des terres et investissent davantage dans ce domaine.</i></p>
---	--

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
<p>5.3.01 Les centres de liaison de la Convention se mettent en rapport avec les centres de liaison des institutions financières internationales dans les pays concernés pour les inciter à financer davantage les initiatives de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, ainsi que la promotion d'une GDT.</p>	<p>Nombre d'interventions des centres de liaison des institutions financières internationales dans les domaines de la désertification, de la dégradation des terres, de la sécheresse et de la GDT, encouragées par les centres de liaison de la Convention avec l'appui du Mécanisme mondial.</p>	<p>Le Mécanisme mondial appuie l'intégration de la GDT dans l'élaboration des politiques (aide pour le commerce et PDDAA) qui est facilitée par diverses institutions financières internationales. Dans 12 pays au moins, le Mécanisme mondial a poussé à des interventions spécifiques dans le cadre de cette élaboration, par exemple des réunions de travail dans le cadre du PDDAA^a.</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
5.3.02 Meilleure connaissance, dans les institutions financières internationales, de la logique d'investissement dans la GDT en vue d'atteindre les objectifs fixés au titre de la coopération pour le développement.	Nombre d'examens de portefeuilles de projets menés par des institutions financières internationales et des organismes bilatéraux, en collaboration avec le Mécanisme mondial.	Au cours de l'exercice biennal 2009-2010, le Mécanisme mondial a prêté son concours à l'examen des portefeuilles de la Banque mondiale concernant la GDT.
5.3.03 Les pays parties touchés adoptent des programmes qui donnent lieu à un cofinancement.	Proportion de cofinancements s'associant aux investissements du FEM et d'autres mécanismes et fonds dans le cadre des programmes auxquels participe le Mécanisme mondial.	Le Mécanisme mondial s'est particulièrement employé à adopter des programmes et mobiliser un cofinancement en faveur de la Convention par le biais de son partenariat avec TerrAfrica en Afrique subsaharienne et avec la CACILM en Asie centrale.
5.3.04 Accroissement des moyens de financement du FEM disponibles pour traiter les problèmes relevant de la Convention.	Nombre de consultations et/ou de contributions dans le cadre de l'Assemblée, du Conseil et du secrétariat du FEM.	Le Mécanisme mondial a participé et contribué à la quarantième réunion du Conseil du FEM et apporté son appui à la mise en œuvre du Plan d'action conjoint dans le cadre de la Convention et du FEM. En outre, il a contribué et participé à l'Équipe spéciale sur la dégradation des terres créée par le secrétariat du FEM et envisage de participer aux ateliers du FEM destinés à des collectifs de pays et prévus pour juillet 2011. En outre, il s'emploie à rechercher les moyens de combiner les fonds du FEM avec d'autres sources de financement, et notamment à rechercher des investissements de référence qui seraient financés par le FEM et à utiliser celui-ci comme catalyseur pour obtenir des ressources financières supplémentaires.

^a Il est particulièrement difficile de suivre cet indicateur de résultat qui est étroitement lié aux activités d'intégration dont il est question sous 2.3.01.

Catégorie de résultats 5.4

«Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, à la faveur des échanges commerciaux, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté.» (La Stratégie)

20. L'identification et l'évaluation de sources de financement novatrices ont été l'une des priorités du Mécanisme mondial au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Celui-ci a élaboré de nombreux documents thématiques et modules qui ont été présentés au cours de divers ateliers nationaux et internationaux, et qui ont servi d'exemples et ont été appliqués dans de nombreux pays afin d'aider les pays parties à identifier, évaluer et mobiliser des sources novatrices de financement.

21. Les possibilités de financement de la GDT par le biais de mécanismes pouvant induire des changements climatiques ont par exemple été évaluées pour les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et un appui a été fourni à: 1) la Conférence des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale/Communauté économique des États d'Afrique centrale, pour organiser un atelier sous-régional consacré au renforcement des capacités dans ce domaine; et 2) la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, pour élaborer une stratégie de financement de la mise en œuvre du programme d'action sous-régional visant à réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. En outre, le Mécanisme mondial aide des pays tels que le Ghana, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie à évaluer les liens entre la GDT et les changements climatiques et la manière dont celle-ci pourrait contribuer à la mise au point de programmes et à des investissements concernant l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements.

22. Les possibilités de mobiliser des fonds au titre de l'aide pour le commerce au profit de la GDT ont été évaluées et étayées par des éléments d'information dans plusieurs pays, y compris le Cambodge, le Burkina Faso, le Rwanda, le Mali, la Zambie, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda. L'Ouganda et le Mali ont reçu une aide pour élaborer des propositions de projet qui seraient financés par le biais du Cadre intégré renforcé.

23. Le Mécanisme mondial, en collaboration avec le Centre de recherche et d'enseignement supérieur en agriculture tropicale (CATIE) a servi de guide pour l'établissement d'un cadre et d'une méthode permettant d'identifier et de promouvoir des mécanismes d'incitation fondés sur le marché pour accroître les investissements en faveur de la GDT dans six pays (Cameroun, Guatemala, Mozambique, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie et Zambie). Les possibilités offertes par ces mécanismes au profit de la GDT ont été débattues au cours d'un atelier international organisé conjointement par le Mécanisme mondial et le CATIE en mars 2011 et qui a rassemblé des experts d'Afrique, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

24. Depuis 2010, le Mécanisme mondial étudie les possibilités d'offrir des microfinancements pour des activités qui pourraient accroître la productivité des terres tout en prévenant et en combattant des effets de la désertification et de la sécheresse. Il s'agirait de concevoir des mécanismes viables pour mobiliser des lignes de microcrédit existantes qui seraient utilisées directement et spécifiquement pour des activités destinées à combattre la dégradation des terres. Une telle stratégie de microfinancement a été mise au point en Équateur.

25. En plus de ces initiatives, il est maintenant possible de se procurer par le biais du moteur de recherche FIELD des informations à jour sur les fondations philanthropiques internationales et les organisations non gouvernementales internationales qui sont considérées comme des sources potentielles de financement des activités en rapport avec la Convention.

Tableau 4
Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec la catégorie de résultats 5.4

<p><i>Résultat 5.4:</i></p> <p><i>Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, à la faveur des échanges commerciaux, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté.</i></p>	<p><i>Hypothèses:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'utilité réelle des sources et des mécanismes financiers novateurs pour la gestion durable des terres et la Convention peut être évaluée de façon appropriée.</i> • <i>Les nouvelles sources de financement s'ajoutent aux autres sources.</i> 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
<p>5.4.01 Les pays parties sont en mesure d'identifier des ressources novatrices et des moyens potentiels d'accéder à ces ressources et aux mécanismes de financement dans le domaine de la GDT.</p>	<p>Des modules sectoriels sur des sources novatrices sont mis au point et présentés dans les pays.</p>	<p>Le Mécanisme mondial a élaboré 12 modules et rapports thématiques concernant diverses sources de financement novatrices qui ont été utilisés comme matériel pédagogique pour des ateliers consacrés à la conception de stratégies de financement intégrées et mis à disposition par le biais de publications et sur la page d'accueil du Mécanisme mondial. Les questions traitées comprennent les moyens de financement novateurs en faveur de la GDT en général, le financement de la lutte contre les changements climatiques, le financement de l'aide pour le commerce, le financement de l'exploitation forestière, les mécanismes d'incitation fondés sur le marché, les organisations de la société civile (leurs comptes servant à financer l'aide publique au développement et leur participation aux activités liées aux stratégies de financement intégrées et aux cadres d'investissement intégrés), les fondations philanthropiques, l'écotourisme, les microfinancements et le financement de la sécurité alimentaire.</p>
<p>5.4.02 Des ressources sont mobilisées au profit de la GDT auprès de sources et de mécanismes de financement novateurs.</p>	<p>Nombre de pays et de sous-régions bénéficiant d'une aide à la mobilisation de moyens de financement novateurs apportés par le Mécanisme mondial.</p>	<p>La mobilisation de sources de financement novatrices est intégrée dans les activités liées aux stratégies de financement intégrées et aux cadres d'investissement intégrés que soutient le Mécanisme mondial. Ces sources ont fait l'objet d'une attention particulière dans 31 pays et sous-régions, en particulier en Afrique (18) et en Amérique latine (10).</p>

Catégorie de résultats 5.5

«L'accès des pays parties touchés à la technologie est facilité par un financement adéquat, des incitations économiques et politiques efficaces et la fourniture d'un appui technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.» (La Stratégie)

26. Le Mécanisme mondial facilite le transfert de technologies appropriées pour la mise en œuvre de la Convention, principalement par le biais de l'initiative relative au transfert de technologie dans le contexte de la coopération Sud-Sud.

27. Le Mécanisme mondial apporte son appui aux accords de partenariat Nord-Sud relatifs au transfert de technologie entre les autorités locales qui se préoccupent avant tout de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles; une action pilote a été réalisée en Mauritanie.

28. Au niveau sous-régional, le Mécanisme mondial a lancé un dialogue entre différentes parties prenantes dans la région périssaharienne, afin de:

- a) Dégager un consensus sur ce qu'entraîne le «transfert de technologie» dans le contexte de la Convention;
- b) Recenser les besoins et possibilités qui existent à l'intérieur de la région; et
- c) Définir les moyens de soutenir financièrement l'échange de données d'expérience et le transfert de technologie dans le cadre d'un contexte approprié.

29. Ces activités sont incorporées dans le plan d'action sous-régional (PASR) de l'Union du Maghreb arabe et seront intégrées dans le PASR de l'Afrique de l'Ouest. Les enseignements à retenir de cette expérience seront diffusés au travers de la coopération Sud-Sud et des plates-formes de partenariat que le Mécanisme mondial est en train de mettre en place.

Tableau 5

Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec la catégorie de résultats 5.5

Résultat 5.5:	Hypothèses:
<i>L'accès des pays parties touchés à la technologie est facilité par un financement adéquat, des incitations économiques et politiques efficaces et la fourniture d'un appui technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des technologies appropriées sont accessibles aux fins de la gestion durable des terres, et des moyens de financement sont disponibles. • Des intérêts et des sujets de préoccupation communs apparaissent entre partenaires de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Données sur les résultats
5.5.01 Les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud permettent aux pays parties touchés d'accéder au savoir sur les transferts de technologie.	Un certain nombre d'initiatives permettent de mieux faire connaître les transferts de technologie dans le contexte de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, ainsi que de la GDT.	Le Mécanisme mondial a fourni un appui à huit initiatives relatives au transfert de technologie, en faisant une large part à l'échange d'informations par le biais de plates-formes régionales et de l'aide apportée pour faciliter les partenariats (par exemple le Réseau afro-érythréen pour des pratiques culturelles de conservation).

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
	Un certain nombre d'initiatives permettent de réaliser de plus en plus des transferts de technologie dans le contexte de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, ainsi que de la GDT.	Le Mécanisme mondial a pris trois initiatives, comprenant notamment des ateliers consacrés à l'échange de connaissances sur les mécanismes d'incitation fondés sur le marché et des échanges de connaissances entre le Viet Nam et le réseau créé à la suite de l'Étude mondiale des approches et des technologies de conservation.

B. Objectif opérationnel 1: plaidoyer, sensibilisation et éducation

«Influer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse.» (La Stratégie)

30. Le Mécanisme mondial s'emploie surtout à mener des actions de sensibilisation en faveur du financement de la GDT aux niveaux national, sous-régional et régional, mais il a également participé à certains forums mondiaux afin de mieux faire connaître aux participants le bien-fondé d'un financement adéquat de la GDT. Il a, par exemple, accueilli conjointement avec le FIDA l'Assemblée générale annuelle de la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD), qui a eu lieu à Rome en janvier 2010. À titre de suivi, le Mécanisme mondial a organisé, avec le Centre européen de gestion des politiques de développement et le Centre technique ACP-CE pour la coopération agricole et rurale, un atelier consultatif auquel ont participé des membres de la GDPRD et d'autres parties prenantes intéressées. Cet atelier était consacré à l'établissement de liens entre l'aide pour le commerce et le développement agricole et rural afin d'améliorer la coopération intersectorielle concernant la GDT au sein des organismes donateurs et entre ces organismes.

31. Si les activités réalisées en coopération avec la GDPRD consistent essentiellement en un travail de plaidoyer, la mobilisation ciblée d'organismes donateurs, d'organisations de la société civile et d'institutions scientifiques est également considérée comme un élément clef de l'action du Mécanisme mondial, tant au niveau national que dans le cadre d'initiatives et de processus menés à l'échelon mondial auxquels le Mécanisme mondial apporte son appui.

32. L'élaboration de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement intégrés exige une participation importante de la part des organisations de la société civile. Après avoir établi des lignes directrices concernant la participation de ces organisations à ces stratégies et cadres, le Mécanisme mondial a mené des activités destinées tout spécialement à des organisations de la société civile dans 21 pays et deux sous-régions, et a notamment apporté son appui concernant:

a) La mise en place du réseau d'organisations qui luttent contre la désertification et militent en faveur de la GDT au Burkina Faso;

b) Un atelier destiné à mieux faire connaître aux organisations de la société civile les processus liés aux stratégies de financement intégrées en République-Unie de Tanzanie, lequel a été organisé en partenariat avec le PNUD et le Bureau du Vice-Président tanzanien; et

c) Le Réseau international d'ONG contre la désertification et la sécheresse (RIOD) en Amérique latine.

33. Des partenariats spécifiques ont été conclus avec des institutions scientifiques afin de soutenir les processus liés aux stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés et de renforcer les actions éducatives dans le domaine du financement de la GDT. En 2010, le Mécanisme mondial a, par exemple, apporté une contribution sous forme de conférences consacrées aux questions économiques et financières relatives à la GDT au programme de la maîtrise en gestion intégrée des terres arides, qui était coordonné par l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies; ces conférences ont eu lieu à l'Institut de recherche et d'études techniques sur l'environnement des régions froides et arides (CAREERI), à Lanzhou (Chine).

Tableau 6

Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec l'objectif opérationnel 1

<i>Résultat 1.2:</i>	<i>Hypothèses:</i>	
<i>Les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont abordés dans les instances internationales compétentes, notamment celles qui s'occupent de commerce des produits agricoles, d'adaptation aux changements climatiques, de la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, de développement rural, de développement durable et de lutte contre la pauvreté.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Parties soutiennent activement et précisent le rôle et le mandat de la Convention en ce qui concerne les relations avec les autres instances. • Les instances internationales visées sont disposées à prendre en considération les thèmes de la gestion durable des terres, et à les intégrer dans leurs réflexions et leurs décisions. 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
1.2.01 Les aspects financiers de la GDT sont examinés par les instances compétentes.	Nombre d'instances <i>mondiales</i> ^a compétentes auxquelles le Mécanisme mondial participe et qui examinent les aspects financiers de la GDT.	Le Mécanisme mondial a participé à 11 dispositifs mondiaux en rapport avec le financement de la GDT, en particulier des sources de financement novatrices, y compris la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural, la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et diverses instances qui s'occupent des forêts, telles que le Comité des forêts de la FAO, le Partenariat pour la collaboration sur les forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts.

^a Pour établir une distinction avec 5.1.01 «Les plates-formes régionales et sous-régionales de financement de la GDT remplissent leur rôle avec l'appui du Mécanisme mondial», cette réalisation escomptée a été précisée afin de la limiter aux instances *mondiales* qui ont trait au financement de la GDT.

Résultat 1.3:

Les organisations de la société civile et les milieux scientifiques du Nord et du Sud sont de plus en plus largement associés en tant que parties intéressées aux activités liées à la Convention; leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse.

Hypothèses:

- *Les pays parties acceptent les organisations de la société civile comme partenaires de l'élaboration et de la mise en œuvre des cadres d'investissement intégrés.*
- *Les organisations de la société civile sont suffisamment encouragées à participer à l'élaboration et la mise en œuvre des cadres d'investissement intégrés et à y consacrer des ressources.*

Réalisations escomptées

Indicateurs de résultat

Données sur les résultats

1.3.01 Les organisations de la société civile participent à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées et des cadres d'investissement intégrés.

Nombre de stratégies de financement intégrées et de cadres d'investissement intégrés soutenus par le Mécanisme mondial, auxquels les organisations de la société civile participent.

Le Mécanisme mondial aide les pays parties à intégrer les organisations de la société civile dans les activités liées aux stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés. Il a été particulièrement question de la participation de ces organisations dans 23 activités auxquelles le Mécanisme mondial a apporté son appui en Afrique (14 pays) et en Amérique latine (9 pays).

1.3.02 Les contributions du Mécanisme mondial ont pour effet direct d'inciter les milieux scientifiques à rassembler les arguments économiques en faveur de l'accroissement des investissements dans la GDT.

Nombre de contributions du Mécanisme mondial, au moyen des stratégies de financement intégrées, des cadres d'investissement intégrés, du moteur de recherche FIELD et des analyses financières (examens des portefeuilles de projets et des dépenses publiques notamment), soutenant les initiatives des institutions scientifiques relatives au financement de la GDT.

Le Mécanisme mondial s'est associé à des institutions scientifiques pour mener à bien 14 initiatives, à la fois au niveau des pays (par exemple à l'Institut de recherche agricole pour le développement au Cameroun) et au niveau mondial (par exemple, au CATIE en ce qui concerne les mécanismes d'incitation fondés sur le marché).

C. Objectif opérationnel 2: cadre d'action

«Euvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse.» (La Stratégie)

34. En 2008, le Mécanisme mondial a lancé une initiative concernant l'évaluation économique des terres, dans le but de réunir des arguments factuels pour démontrer que la gestion responsable des écosystèmes contribuait au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de cette initiative, un vaste groupe d'instituts de recherche et d'institutions scientifiques du Nord comme du Sud a élaboré une méthode permettant de vérifier: 1) l'évaluation du capital naturel; 2) l'impact de l'exploitation non durable des ressources naturelles; et 3) l'évaluation des avantages nets qui découlent de l'adoption de techniques et pratiques bien adaptées à la GDT.

35. En 2010, le Mécanisme mondial a soutenu plusieurs évaluations économiques aux niveaux national et sous-régional. Ces études ont fourni les indications suivantes:

a) En Afrique centrale, le coût pour la sous-région de la dégradation des terres est estimé aux environs de 5 milliards de dollars des États-Unis par an, en raison notamment des pertes de production dans l'agriculture (2,4 milliards) ainsi que de la dégradation des forêts et du déboisement (63 millions);

b) En République-Unie de Tanzanie, le coût de la dégradation des terres ou de mauvaises pratiques de gestion des terres associées à la production agricole s'élève à 466 572 TSh par hectare et par an;

c) En Équateur, les pertes, mesurées en valeur brute de la production, qui étaient imputables à la dégradation des terres étaient estimées en 2003 à 245 millions de dollars des États-Unis, soit 7,6 % du PIB agricole;

d) Au Cambodge, une évaluation des Monts Cardamome a mis en évidence qu'ils étaient particulièrement précieux pour ce qui est de la séquestration du carbone dans la terre (3,6 milliards de dollars É.-U.), la diversité biologique (1,36 milliard), la protection des bassins versants (75 millions), le bois (439 millions) et les produits forestiers autres que le bois (411 millions).

36. Ces études fournissent les arguments nécessaires pour sensibiliser les décideurs nationaux, en particulier les ministres chargés des questions financières et de la planification, ainsi que les partenaires du développement, à l'intérêt présenté par la GDT en ce qui concerne l'économie nationale et le développement.

37. Par ailleurs, le Mécanisme mondial a aidé 12 pays et une sous-région à élaborer et/ou revoir leurs programmes d'action nationaux et programmes d'action sous-régionaux afin de les mettre en concordance avec la Stratégie, en tenant compte des aspects financiers conçus à cette fin.

38. Le soutien apporté à l'intégration de la GDT est considéré comme un élément essentiel de l'appui fourni aux pays parties par le Mécanisme mondial, et il est étroitement lié aux réalisations escomptées mentionnées au titre de l'objectif opérationnel 5.

Tableau 7
Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec l'objectif opérationnel 2

<p><i>Résultat 2.1:</i> <i>Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et socioéconomiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués et des mesures appropriées recommandées en vue de les supprimer.</i></p>	<p><i>Hypothèses:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La position de la Convention est renforcée dans les ministères d'exécution et dans les organismes nationaux de coordination.</i> • <i>Il existe une volonté politique de prendre en considération l'ensemble des facteurs politiques et socioéconomiques de la dégradation des terres.</i>
--	--

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
<p>2.1.01 Les pays parties sont conscients des facteurs financiers de la désertification et de la dégradation des terres, ainsi que des obstacles que rencontre la GDT.</p>	<p>Nombre de pays parties analysant les facteurs financiers dans le contexte des stratégies de financement intégrées conçues par le Mécanisme mondial.</p>	<p>Le Mécanisme mondial a aidé 10 pays (4 en Afrique, 5 en Amérique latine et 1 dans la région Asie-Pacifique) et 2 sous-régions en Afrique à évaluer l'impact économique de la dégradation des terres. La plupart de ces études ont été réalisées dans le cadre des activités liées aux stratégies de financement intégrées et cadres d'investissement intégrés.</p>

<p><i>Résultat 2.2:</i> <i>Les pays parties touchés révisent leur programme d'action national pour en faire un document de stratégie fondé sur des données de référence biophysiques et socioéconomiques et l'incorporent dans des cadres d'investissement intégrés.</i></p>	<p><i>Hypothèses:</i> <i>Les pays parties ont recours aux stratégies de financement intégrées et à des approches semblables pour renforcer la mise en œuvre de leur programme d'action national.</i></p>
---	---

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
<p>2.2.01 L'élaboration de stratégies de financement intégrées au profit de la GDT contribue à l'alignement du programme d'action national sur la Stratégie.</p>	<p>Nombre de résultats des stratégies de financement intégrées utilisés pour réviser et aligner le programme d'action national.</p>	<p>Le Mécanisme mondial a aidé 12 pays (3 en Afrique, 4 en Amérique latine et 5 dans la région Asie-Pacifique) et 1 sous-région à élaborer un plan d'action national et/ou à l'aligner, en tenant compte de la Stratégie.</p>

<i>Résultat 2.3:</i>	<i>Hypothèses:</i>
<i>Les pays parties touchés intègrent leur PAN et les questions liées à la GDT et à la dégradation des terres dans leurs plans de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement.</i>	<i>Les pays parties touchés intègrent de plus en plus leur PAN dans leur cadre de planification stratégique nationale.</i>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
2.3.01 Les stratégies de financement intégrées mettent en évidence les possibilités d'investissement au profit des priorités du PAN dans les documents relatifs au développement tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans et politiques sectoriels et d'investissement.	Nombre de pays parties touchés soutenus par le Mécanisme mondial qui se concentrent de façon stratégique sur les liens entre le développement, la réduction de la pauvreté et le financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ainsi que de la GDT.	L'incorporation de la GDT dans les activités de développement national fait partie intégrante des activités liées aux stratégies de financement intégrées et aux cadres d'investissement intégrés et figure parmi les priorités du Mécanisme mondial dans 22 pays, en Afrique (13 pays), en Amérique latine (7 pays) et dans la région Asie-Pacifique (2 pays).

<i>Résultat 2.4:</i>	<i>Hypothèses:</i>
<i>Les pays parties développés intègrent les objectifs de la Convention et les interventions en faveur de la GDT dans leurs programmes/projets de coopération pour le développement en même temps qu'ils appuient les plans sectoriels et d'investissement nationaux.</i>	<i>Les pays parties développés accordent une plus grande importance aux objectifs de la Convention et y consacrent davantage d'investissements.</i>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
2.4.01 La GDT est prise en compte de façon systématique dans les politiques de développement des pays parties développés.	Nombre d'initiatives menées conjointement par le Mécanisme mondial et les pays parties développés.	La Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural (voir 1.2.01) est l'une des principales instances par le biais desquelles le Mécanisme mondial incorpore la GDT dans les politiques de développement des pays parties développés. Au niveau des pays, le Mécanisme mondial s'est associé à des pays parties développés pour renforcer le financement en faveur de la GDT, notamment au Mozambique, en Zambie et dans la République-Unie de Tanzanie.

<p><i>Résultat 2.5:</i></p> <p><i>Des mesures créant une synergie entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la diversité biologique, de l'atténuation des effets des changements climatiques et de l'adaptation à ces effets sont mises en place ou renforcées de façon à accroître l'impact des interventions.</i></p>	<p><i>Hypothèses:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les organismes d'exécution sont disposés à coopérer et à rechercher activement des synergies.</i> • <i>La remise en état des terres est considérée comme un moyen de s'attaquer aux problèmes soulevés par les autres Conventions de Rio.</i>
---	---

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Données sur les résultats</i>
<p>2.5.01 Davantage de moyens financiers au profit de la GDT, grâce à la mise en œuvre synergique des Conventions de Rio.</p>	<p>Nombre d'initiatives synergiques au niveau mondial^a permettant d'accroître les moyens financiers au profit de la GDT, menées avec l'appui du Mécanisme mondial.</p>	<p>Le Mécanisme mondial a mené à bien six initiatives mondiales, y compris une collaboration avec les secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique concernant les mécanismes novateurs de financement et les stratégies de financement intégrées, et avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE concernant l'application des marqueurs de Rio.</p>

^a Afin de faire une distinction plus nette entre les informations concernant 2.5.01 et 5.4.02, l'indicateur de résultat pour 2.5.01 a été reformulé de façon à ne prendre en compte que l'appui apporté aux initiatives mondiales liées à la mise en œuvre synergique des Conventions de Rio. Tout l'appui apporté aux niveaux national et sous-régional est indiqué sous 5.4.02.

IV. Direction exécutive et gestion

39. Une fois que son programme de travail a été adopté par la Conférence des Parties à sa neuvième session, le Mécanisme mondial a mis au point des moyens pour réaliser son suivi-évaluation, sur la base des principes convenus de gestion et budgétisation axées sur les résultats. Ces moyens consistent notamment à organiser chaque mois des réunions d'examen de l'exécution des programmes et à évaluer tous les trois mois les indicateurs de résultat et les dépenses budgétaires. La supervision administrative des opérations du Mécanisme mondial constitue une partie essentielle des tâches de la Direction exécutive et gestion qui doit s'assurer qu'elles sont conformes aux décisions de la Conférence des Parties, à la Stratégie, au système de gestion axée sur les résultats du Mécanisme mondial ainsi qu'aux règles et règlements du FIDA.

40. Comme demande lui en a été faite dans l'annexe III de la décision 1/COP.9, le Mécanisme mondial a établi un projet de méthode d'évaluation des résultats et de l'impact appelée qui sera soumise à l'examen de la Conférence des Parties à sa dixième session; cette méthode est compatible avec la gestion axée sur les résultats et les modalités d'intervention dans les pays du Mécanisme mondial qu'elle est destinée à compléter.

41. Une bonne communication avec les parties concernées par la Convention a été l'un des principaux domaines d'activité du Mécanisme mondial au cours du dernier exercice biennal. Les principales activités ont été les suivantes:

- a) Élaboration conjointe de la stratégie commune de communication visant à promouvoir la Convention conformément au programme de travail commun du secrétariat de la Convention et du Mécanisme mondial;
- b) Refonte d'un site Web institutionnel avec de nouvelles caractéristiques et une nouvelle présentation graphique ainsi qu'un système de gestion des contenus Open Source;
- c) Mise à jour périodique du site du Mécanisme mondial avec affichage des nouvelles, événements et annonces;
- d) Publication de 75 articles en ligne (nouvelles et événements) et de plusieurs autres pages d'information en ligne;
- e) Amélioration de la stratégie de commercialisation en ligne du Mécanisme mondial avec la production de plus de 20 bulletins d'information, y compris trois lettres établies conjointement avec le secrétariat de la Convention; et
- f) Mise en forme finale de 15 publications très importantes y compris des brochures, ainsi que des notes et fiches d'information.

42. Enfin, la Direction exécutive et gestion est chargée d'assurer une bonne coordination des communications avec tous les organes de la Convention, y compris le secrétariat, les pays/organismes donateurs et d'autres parties prenantes à la Convention, ainsi que le FIDA.

43. Le programme de travail commun avec le secrétariat de la Convention et l'Équipe spéciale qui en a la charge ont fourni une excellente occasion d'améliorer la coopération et la complémentarité entre le secrétariat et le Mécanisme mondial.

44. Le Mécanisme mondial a recruté des responsables de la stratégie financière régionale pour l'Afrique et l'Amérique latine à l'appui des mécanismes et unités de coordination régionale créés au titre de la Convention, qui apportent leur concours à l'exécution des plans de travail régionaux afférents aux mécanismes de coordination régionale pour le financement de la GDT. En Asie et dans le Pacifique, le recrutement est en cours et devrait être terminé avant la dixième session de la Conférence des Parties. Dans le cas de l'annexe V (Europe centrale et orientale), le recrutement ne pourra commencer qu'à partir du moment où les ressources nécessaires seront disponibles.

45. Le Mécanisme mondial est en train de mettre au point un nouveau projet de stratégie de mobilisation des ressources en vue d'obtenir les ressources nécessaires pour les quatre prochaines années afin qu'il puisse continuer de travailler à la mise en œuvre de la Convention, en s'associant avec les pays pour qu'il soit tiré pleinement parti de l'aide apportée pour la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées.

46. Le Mécanisme mondial, en collaboration avec le secrétariat de la Convention, participe également à l'élaboration d'une stratégie commune de collecte de fonds au bénéfice de la Convention.

Tableau 8
Contributions du Mécanisme mondial aux réalisations escomptées en rapport avec la Direction exécutive et gestion

<i>Résultat X.1:</i>	<i>Hypothèses:</i>	
<i>X.1 Direction exécutive et gestion</i>	<i>Des ressources et des compétences sont disponibles pour contribuer au bon fonctionnement du Mécanisme mondial.</i>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Données sur les résultats</i>
X.1.01 Le Mécanisme mondial participe effectivement – sur les questions touchant le financement de la mise en œuvre de la Convention – aux stratégies, aux débats et aux partenariats internationaux, au bénéfice de la Convention et des pays parties.	Participation à des groupes de travail et à des activités de coopération, de coordination et de surveillance.	Le Mécanisme mondial a participé à une multitude de réunions de groupes de travail et de coordination dans le cadre du système/projet PRAIS, aux discussions sur la gestion-budgétisation axée sur les résultats, au programme de travail commun avec le secrétariat de la Conférence, aux préparatifs des neuvième et dixième sessions du CRIC et de la dixième session de la Conférence des Parties, ainsi qu'aux travaux relatifs à l'alignement des PAN et aux stratégies de financement intégrées.
	Proportion du budget de base adopté par la Conférence des Parties qui a été reçue au profit des activités du Mécanisme mondial.	Le montant total du budget de base approuvé pour la Convention pour l'exercice biennal 2010-2011 est de 15 342 300 euros, dont le Mécanisme mondial a reçu jusqu'à présent 3 623 200 euros (soit 23,6 %).
	Approbation des contributions du Mécanisme mondial par le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA).	Les documents relatifs au programme, aux résultats et au budget établis pour la dixième session de la Conférence des Parties ont été approuvés par le Président du FIDA.
	Adoption et mise en œuvre d'une méthode pour évaluer l'impact quantitatif du Mécanisme mondial sur la mobilisation de ressources (première application en vue de la présentation de rapports à la dixième session de la Conférence des Parties).	Un projet de méthode a été établi et débattu à la plate-forme des multidonateurs du Mécanisme mondial (mai 2011); il est soumis pour examen par la Conférence des Parties à sa dixième session.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Données sur les résultats</i>
	Nombre d'initiatives relatives au financement de la GDT menées conjointement par le Comité de facilitation et le Mécanisme mondial.	La plupart des activités réalisées par le Mécanisme mondial en collaboration avec des organisations membres du Comité de facilitation s'inscrivent au niveau des pays, avec des organisations telles que le PNUD (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe, Asie, Amérique latine), la Banque mondiale (examen des portefeuilles), la FAO (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, Amérique latine) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (PRAIS); de nombreuses organisations membres du Comité de facilitation sont également membres de TerrAfrica (surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale).
X.1.02 Gestion efficace et transparente du programme de travail et des ressources financières.	Gestion axée sur la qualité et les résultats.	Une fois que la gestion axée sur les résultats (RBM) du Mécanisme mondial a été approuvée à la neuvième session de la Conférence des Parties, un système de suivi-évaluation de la RBM a été mis en place. Une version révisée du budget de la RBM pour 2012-2013, établie sur la base des renseignements tirés du budget de la RBM pour 2008-2009, est proposée à la dixième session de la Conférence des Parties.
	Les résultats de l'audit du FIDA concernant le Mécanisme mondial sont satisfaisants.	Il est indiqué dans l'audit du Mécanisme mondial réalisé par PricewaterhouseCoopers Società per Azioni (SpA) que «les états financiers donnent, pour tout élément de caractère significatif, une image fidèle de la situation financière du compte administratif du budget de base du Mécanisme mondial au 31 décembre 2010 ainsi que de ses résultats financiers et de son flux de trésorerie pour l'année échue à cette date, conformément aux normes internationales d'informations financières».
	Montant en euros des contributions volontaires collectées auprès des donateurs.	Les contributions volontaires collectées par le Mécanisme mondial se chiffraient à 5 674 205 euros ^a .

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Données sur les résultats</i>
	Nombre d'initiatives de perfectionnement du personnel et de constitution d'équipes.	Le Mécanisme mondial a organisé deux initiatives de perfectionnement du personnel et de constitution d'équipes, y compris un séminaire de perfectionnement en équipe. En outre, 13 membres du personnel du Mécanisme mondial ont été formés à la négociation et 24 membres ont participé à des activités de perfectionnement en équipe afin d'instaurer des pratiques de travail en équipe dans le cadre du Mécanisme mondial.
X.1.03 Information à grande échelle sur les services fournis par le Mécanisme mondial au titre de la Convention.	Nombre quotidien de visiteurs du site Web.	Au cours du dernier exercice biennal, quelque 350 visiteurs par jour se sont rendus sur le site Web du Mécanisme mondial.

^a Ce montant (converti au taux de change appliqué par l'ONU le 15 mai 2011, soit 0,699 dollars É.-U.) comprend les contributions reçues en 2009 qui ont été reportées sur l'exercice biennal 2010-2011.

V. Dépenses budgétaires

A. Introduction

47. La décision 9/COP.9 relative au budget de la Convention indiquait clairement comment les Parties voulaient que soient présentés les chiffres du budget et des dépenses. Aux paragraphes 5 et 6 de sa décision 6, la Conférence des Parties demandait également au Mécanisme mondial d'indiquer ses dépenses par zone géographique, et le Mécanisme mondial a donc présenté à la neuvième session du CRIC un rapport d'étape qui fait l'objet du document ICCD/CRIC(9)/14. La présente partie V du document rend compte des données financières du Mécanisme mondial. Ces données ont été vérifiées pour 2010 et ne sont indiquées que jusqu'au 31 mars 2011 à cause des procédures de contrôle financier.

48. Afin que le compte rendu soit conforme au cadre de gestion axée sur les résultats et corresponde aux délimitations géographiques, le Mécanisme mondial a commencé à utiliser un système de veille économique pour suivre les dépenses conformément aux demandes de la Conférence des Parties. L'«identification» des dépenses selon la gestion axée sur les résultats approuvée par la Conférence des Parties et conformément aux délimitations géographiques (régionales) a commencé le 1^{er} janvier 2010. Le système a posé au départ quelques problèmes et il a fallu du temps pour établir un protocole d'identification afin, par exemple, que les missions, consultants, ateliers et contrats soient indiqués comme il convient mais on s'est efforcé dans les tableaux et graphiques ci-après d'apporter les ajustements nécessaires. Le système présente un certain nombre d'inconvénients qui pèsent sur la présentation des rapports. Par exemple, de nombreuses activités du Mécanisme mondial qui entraînent des dépenses, par exemple les voyages, contribuent à plusieurs produits du Mécanisme mondial. Le système n'autorise que trois identifications, ce qui pourrait entraîner une sous-évaluation de certains produits et une répartition inégale, mais cela n'influe pas sur l'exactitude du résultat global.

B. Description

49. Le tableau 9 récapitule les contributions volontaires que le Mécanisme mondial a reçues jusqu'à présent pendant cet exercice biennal. Il convient de relever que des fonds reçus au cours des années précédentes étaient encore en suspens et qu'une partie des fonds reçus au cours du présent exercice biennal pourraient être affectés à des activités qui auront lieu au cours des prochaines années.

50. Les dépenses du Mécanisme mondial sont indiquées dans les tableaux 10 et 11. Elles sont présentées sous la forme arrêtée par la Conférence des Parties à sa neuvième session selon l'objectif opérationnel de la Stratégie et le type de dépenses – dépenses de personnel et dépenses autres que celles de personnel. Le système financier du FIDA enregistre nos dépenses en dollars É.-U., et nos rapports et audits financiers sont établis en dollars É.-U. Au moment de l'établissement du présent rapport, le taux de conversion du dollar É.-U. en euros qui a été appliqué conformément à l'avis donné par le secrétariat de la Convention était 0,747.

51. Compte tenu de la date à laquelle la dernière série de données financières était disponible (31 mars 2011), l'écart par rapport au budget de base adopté semble être en accord avec le taux des décaissements, étant donné que la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2011 n'est pas encore prise en compte.

52. S'agissant de l'utilisation des contributions volontaires, l'écart par rapport à ce qui a été proposé à la Conférence des Parties est plus grand. Cela tient principalement au fait que le Mécanisme mondial a surestimé le montant des contributions volontaires qui ont pu être mobilisées et à la disparité de l'évolution des décaissements d'un programme à l'autre au cours de l'année. Le manque d'uniformité de l'écart selon l'objectif opérationnel tient également au fait que le système de veille économique ne permet pas d'identifier plus de trois produits, même s'ils sont en fait plus nombreux à bénéficier de l'activité considérée, ainsi qu'il est mentionné plus haut dans le paragraphe 48. Comme le Mécanisme mondial s'est vu confier un rôle d'appui important pour la réalisation de l'objectif opérationnel 5, il a tendance à donner plus d'importance aux produits correspondants même si les activités contribuent en fait à la réalisation d'autres objectifs. Une analyse plus fine fait effectivement apparaître que les dépenses identifiées concernaient surtout l'élaboration de stratégies de financement intégrées, les moyens de financement novateurs et la mise en œuvre synergique au niveau des pays, ce qui correspond à l'objectif opérationnel 5 (voir tableau 11).

53. La figure 1 montre la répartition «géographique» des dépenses du Mécanisme mondial jusqu'au 31 mars 2011 pour le présent exercice biennal. Ces dépenses se répartissent entre l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe centrale et orientale, les dépenses mondiales (celles qui bénéficient à toutes les Parties à la Convention) et les dépenses institutionnelles du Mécanisme mondial. Étant donné l'importance particulière accordée à l'Afrique dans la Convention, il n'est pas surprenant qu'une grande partie de nos ressources soit affectée à des activités sur ce continent.

54. Par ailleurs, le Mécanisme mondial s'efforce de plus en plus, conformément aux demandes que lui a adressées la Conférence des Parties, d'orienter ses activités pour qu'elles profitent au plus grand nombre de pays possible; ce sont les activités désignées comme «mondiales». Ainsi qu'il ressort du chapitre IV du présent rapport, une plus grande importance est donc accordée aux échanges de connaissances et d'informations entre les pays, à l'analyse des informations faisant directement suite aux exigences de la Conférence des Parties, aux plates-formes de coopération Sud-Sud, etc., l'accent étant mis sur les services stratégiques d'orientation des programmes et la diffusion des informations.

55. La figure montre également que la part des dépenses institutionnelles est un peu plus faible que prévu; cela tient au changement de structure de l'équipe de gestion du Mécanisme mondial au cours du troisième trimestre de 2010. La part plus faible des dépenses pour l'Asie s'explique par la nécessité de réaffecter des ressources en raison du départ de membres du personnel pour de nouvelles fonctions.

56. Comme le montre le tableau 9, le Mécanisme mondial dépend presque exclusivement des contributions volontaires pour ses opérations (c'est-à-dire de ressources autres que celles relatives au personnel), en particulier au niveau des pays, ce qui est très risqué dans la conjoncture financière et politique actuelle dans laquelle s'inscrivent ses opérations. Cette dépendance peut justifier une réforme stratégique du Mécanisme mondial afin qu'il soit en mesure de servir les pays parties à l'avenir.

57. Les états financiers vérifiés du Mécanisme mondial pour les années 2009 et 2010 figurent dans les documents ICCD/COP(10)/19 et ICCD/COP(10)/20.

Tableau 9

Récapitulatif des contributions pour 2009-2010

(En dollars É.-U.)

<i>Donateur</i>	<i>Année</i>		<i>Total</i>
	<i>2009</i>	<i>2010</i>	
Danemark	1 407 061		1 407 061
ENEA ^a		14 724	14 724
Finlande	263 000	479 680	742 680
Union européenne	3 158 274		3 158 274
Espagne	716 850		716 850
Suède	414 030		414 030
FIDA		1 400 000	1 400 000
PNUD-Kirghizistan		219 950	219 950
Coalition internationale pour l'accès à la terre		4 000	4 000
Publicare	13 844		13 844
Total, en dollars É.-U.	5 973 059	2 118 354	8 091 413

^a Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable.

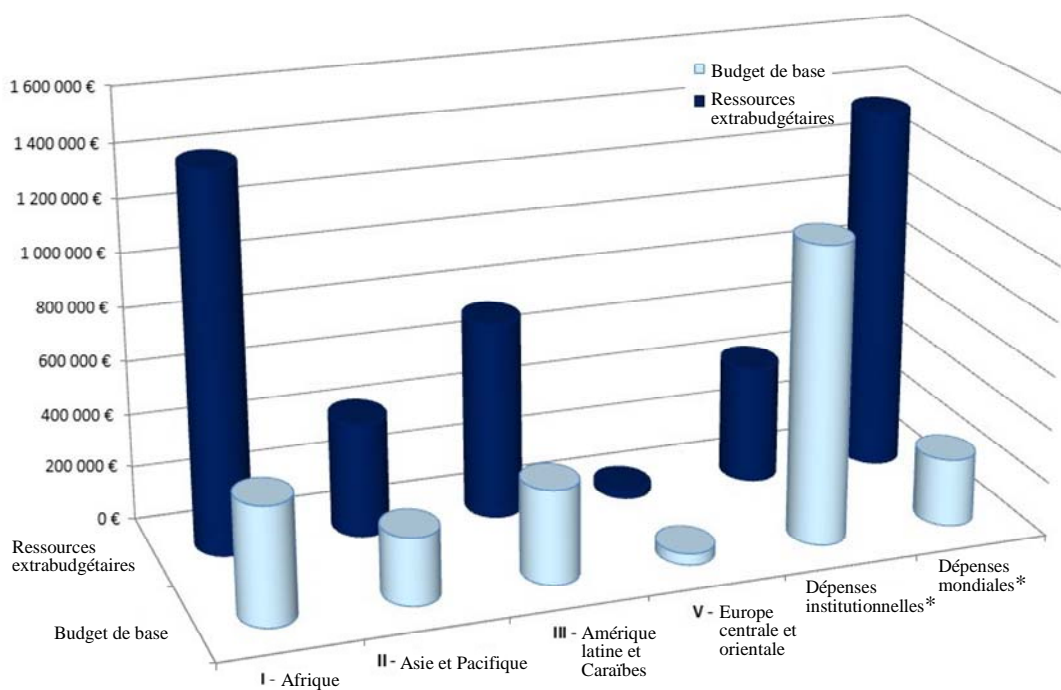
Tableau 10
Dépenses inscrites au budget du Mécanisme mondial pour l'exercice biennal 2010-2011
 (En euros)

Objectif opérationnel	<i>Dépenses imputées sur le budget de base au 31 mars 2011</i>					<i>Ressources extrabudgétaires au 31 mars 2011</i>				
	<i>Budget approuvé 2010-2011</i>	<i>Dépenses autres que celles de personnel</i>		<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Budget proposé 2010-2011</i>	<i>Dépenses autres que celles de personnel</i>		<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>
1. Plaidoyer, sensibilisation et éducation	237 400	142 500	0	142 500	60	458 600	54 100	119 400	173 500	38
2. Cadre d'action	334 400	195 200	0	195 200	58	2 057 200	173 900	146 200	320 100	16
5. Financement et transfert de technologie	1 631 300	982 000	182 482	1 164 482	71	8 310 900	675 100	2 802 000	3 477 100	42
Direction et gestion	1 420 000	632 600	81 800	714 400	50	1 118 300	152 100	375 300	527 400	47
Total	3 623 100	1 952 300	264 282	2 216 582	61	11 945 000	1 055 200	3 442 900	4 498 100	38

Tableau 11
Dépenses totales, par objectif opérationnel de la Stratégie
 (En euros)

<i>Catégories de résultat</i>	<i>Dépenses totales imputées sur le budget de base</i>	<i>Dépenses extrabudgétaires totales</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>
1. Plaidoyer, sensibilisation et éducation	142 500	173 500	316 100	5
2. Cadre d'action	195 200	320 100	515 300	8
5. Financement et transfert de technologie	1 164 482	3 477 100	4 641 582	69
Direction et gestion	714 400	527 400	1 241 800	18
Total	2 216 582	4 498 100	6 714 682	100

Figure 1
Répartition géographique des dépenses du Mécanisme mondial



VI. Conclusions et recommandations

58. Au cours du dernier exercice biennal, le Mécanisme mondial a exécuté son plan de travail chiffré établi en fonction des lignes directrices fournies par la Stratégie et conformément au nouveau cadre de gestion axée sur les résultats. Grâce aux ressources financières mises à sa disposition par le biais du budget de base et des contributions volontaires, le Mécanisme mondial a été en mesure d'apporter un appui aux pays parties et à d'autres parties prenantes à la Convention concernant le financement et le transfert de technologie, le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation, ainsi que les cadres d'action, afin de promouvoir des activités conduisant à un accroissement du financement de la GDT et à une utilisation plus efficace des ressources existantes.

59. Compte tenu des résultats obtenus au cours du dernier exercice biennal, le CRIC est invité à prendre connaissance du présent rapport et à présenter des recommandations qui serviront de base aux orientations et au processus décisionnel de la Conférence des Parties.

60. La Conférence des Parties souhaitera peut-être:

a) *Prendre connaissance* du rapport du Mécanisme mondial sur les résultats obtenus pendant l'exercice biennal 2010-2011;

b) *Demander* au Mécanisme mondial de revoir et d'actualiser régulièrement son système de gestion axée sur les résultats en fonction de son expérience passée; et

c) *Demander* au Mécanisme mondial de se concentrer pendant le prochain exercice biennal sur l'exécution de son programme tel qu'il est exposé dans ses plan de travail quadriennal et programme de travail biennal qui ont été adoptés par la Conférence des Parties.
